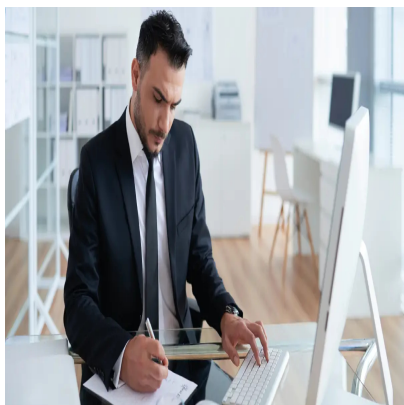




Permis de travail

Description

Travailler au Canada ? ? Permis de travail

Le permis de travail est l'une des principales voies pour accéder au marché de l'emploi au Canada.

ProFimCa vous accompagne dans la compréhension des options disponibles, la préparation de votre dossier et la structuration de votre projet professionnel.

[Demander une évaluation ? ?](#)

Qu'est-ce qu'un permis de travail au Canada ?

Le permis de travail est une autorisation délivrée par les autorités canadiennes permettant à un ressortissant étranger de travailler légalement au Canada pour une durée déterminée.

Il existe plusieurs types de permis de travail, notamment les permis liés à un employeur spécifique et les permis ouverts, chacun ayant ses propres conditions d'admissibilité.

Dans certains cas, une offre d'emploi valide ou une attente d'impact sur le marché du travail (EIMT) peut être requise.

Points essentiels à connaître

- Autorisation légale de travailler au Canada

- Permis fermé (lié à un employeur) ou permis ouvert
- Possibilité de renouvellement selon les conditions
- Certains permis nécessitent une EIMT
- Peut mener à la résidence permanente dans certains cas

Types de permis de travail

Permis de travail fermé

Lié à un employeur spécifique, ce type de permis nécessite généralement une offre d'emploi valide et, dans certains cas, une EIMT.

Permis de travail ouvert

Permet de travailler pour plusieurs employeurs au Canada sans être lié à un seul employeur. Disponible dans des situations spécifiques.

Permis post-diplôme

Accessible aux étudiants diplômés au Canada, permettant d'acquies une expérience professionnelle.

Mobilité internationale

Certains programmes permettent de travailler sans EIMT dans des cadres spécifiques.

Qui peut être admissible ?

L'admissibilité dépend de plusieurs facteurs liés à votre profil, votre expérience et votre projet professionnel.

Profil

Âge, formation et qualifications professionnelles

Expérience

Expérience de travail pertinente dans un domaine spécifique

Offre d'emploi

Dans certains cas, une offre valide est requise

Langues

Compétences en français et/ou anglais

Documents

Preuves d'identité, expérience et qualifications

Projet

Objectif professionnel clair et cohérent

Comment ProFimCa vous accompagne

Analyse du profil

Évaluation de votre situation et des options possibles

Orientation

Choix du type de permis adapté à votre profil

Préparation du dossier

Assistance dans la constitution des documents

Suivi

Accompagnement jusqu'à la soumission

Un processus en 4 étapes

1. Évaluation

Analyse du profil et faisabilité

2. Préparation

Collecte et organisation des documents

3. Soumission

Dépôt de la demande

4. Décision

Traitement par les autorités canadiennes

Questions fréquentes

ProFimCa délivre-t-il les permis ?

Non. Seules les autorités canadiennes prennent les décisions.

Puis-je travailler sans offre d'emploi ?

Cela dépend du type de permis. Certains permettent plus de flexibilité.

Le permis de travail mène-t-il à la résidence permanente ?

Dans certains cas, oui, selon le parcours et l'expérience acquise.

Vous souhaitez travailler au Canada ?

Commencez par une évaluation de votre profil pour identifier les options les plus adaptées.

[Faire une évaluation gratuite à??](#)

date créée

7 décembre 2025

Auteur

infointerplus1gmail-com